

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

DECRET N°2021-0570/PT-RM DU 06 SEP. 2021

PORTANT NOMINATION AU CABINET DE L'ANCIEN PRESIDENT DE LA
TRANSITION, CHEF DE L'ETAT SON EXCELLENCE MONSIEUR BAH N'BAW

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu le Décret n°2014-0610/P-RM du 14 août 2014 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des Cabinets des anciens Présidents de la République ;
- Vu le Décret n°2015-0072/P-RM du 13 février 2015 portant octroi d'une indemnité forfaitaire aux membres des Cabinets des anciens Présidents de la République ;
- Vu le Décret n°2021-0350/PT-RM du 14 mai 2021, modifié, fixant l'organisation de la Présidence de la République,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés au Cabinet de l'ancien Président de la Transition, Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Bah N'DAW, en qualité de :

Directeur de Cabinet :

- Colonel Sambala SIDIBE ;

Chargés de mission :

- Monsieur Samir NAMAN ;
- Monsieur Ali DAOU ;
- Médecin Capitaine Ousmane SAMAKE ;
- Lieutenant Seydou DIAMOUTENE ;

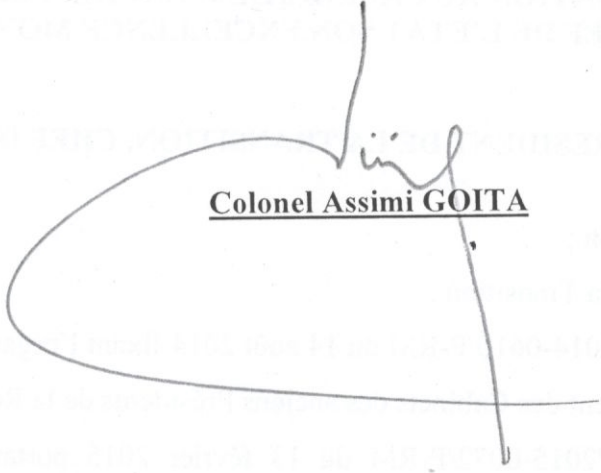
Aide de Camp adjoint :

- Sous-lieutenant Bakoroba NIARE.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel!

Bamako, le 06 SEP. 2021

Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a vertical stroke on the right, crossing the signature line.

Colonel Assimi GOITA